



# Cambridge International AS Level

---

**FRENCH LANGUAGE**

**8682/21**

Paper 2 Reading and Writing

**May/June 2021**

INSERT

**1 hour 45 minutes**

---

## INFORMATION

- This insert contains the reading passages.
- You may annotate this insert and use the blank spaces for planning. **Do not write your answers** on the insert.

## RENSEIGNEMENTS

- Cette feuille annexe contient les textes à lire.
- Vous pouvez annoter cette feuille annexe et utiliser les espaces vides pour faire un plan. **N'écrivez pas vos réponses** sur la feuille annexe.



---

This document has **4** pages. Any blank pages are indicated.

## Section 1

Lisez le **Texte 1** et répondez aux **Questions 1, 2 et 3** sur la feuille d'examen.

## Texte 1

### Nouveau règlement au lycée

La directrice d'un lycée privé parisien a annoncé l'introduction de badges électroniques reliés au système informatique de l'école, ce qui permettra une meilleure détection des absences des élèves.

Selon le nouveau règlement, chaque élève recevra en début d'année scolaire un de ces badges dont le port sera obligatoire à tout moment. Le badge sera détecté par des lecteurs à toutes les portes intérieures et extérieures du lycée. Chaque fois qu'un élève entrera ou sortira, son passage sera enregistré automatiquement et pourra être contrôlé par les responsables scolaires. « Ce badge va désormais nous permettre de vérifier la présence de chacun en classe, dans la bibliothèque, sur les installations sportives, mais aussi d'indiquer leur localisation précise en cas d'urgence », explique la directrice.

5

10

Ce nouveau dispositif permettra aux enseignants de savoir en quelques secondes les noms de ceux qui sèchent leur cours, à la suite d'un taux d'absentéisme inacceptable l'année dernière. L'administration et les parents concernés seront donc prévenus immédiatement par l'envoi automatique d'un SMS ou e-mail en cas d'absence non-signalée. Selon la directrice, c'est aussi une mesure de sécurité, avertissant les parents de la possibilité d'un accident en route pour l'école.

15

Les professeurs se plaignent depuis un bon moment des heures d'enseignement perdues par leurs élèves en raison d'absences non justifiées, qui seront sans doute moins fréquentes. Mais aussi du temps pris par le vieux rituel de l'appel oral des élèves au début de chaque cours. D'après certaines estimations, cela prenait 28 heures par an, soit une semaine et demie de cours, ce qui risquait de dissuader certains professeurs de s'assurer de la présence de tous leurs élèves. Plus besoin de répondre « présent » au début de chaque cours : le nouveau système le fait automatiquement, économisant ainsi quelques précieuses minutes.

20

Le nouveau règlement précise aussi que l'oubli de ce badge déclenchera une sanction « appropriée » et que sa perte sera facturée 15 euros. La sanction sera particulièrement sévère – c'est-à-dire l'exclusion – pour les élèves qui cèdent à la tentation d'échanger des badges entre eux pour contourner le système. Selon la directrice, on sait bien que les ados peuvent faire preuve de beaucoup d'ingéniosité pour échapper à la surveillance.

25

« À terme, nous aimerions que le badge permette à tous nos élèves le paiement automatisé de tous les services scolaires : l'achat de cahiers, le passage à la cantine ou les déplacements en transports scolaires », ajoute la directrice.

30

## Section 2

Maintenant lisez le **Texte 2** et répondez aux **Questions 4** et **5** sur la feuille d'examen.

## Texte 2

### Élèves et parents mécontents

La mise en place d'un système de badges connectés afin de s'assurer de la présence en classe de chaque élève dans un lycée parisien fait grincer les dents des élèves à la rentrée, même si la nouvelle mesure est soutenue par la majorité du corps enseignant et applaudie par certains parents.

L'affaire s'est répandue comme une traînée de poudre sur les réseaux sociaux, avant de donner lieu à une pétition mise en ligne par un autre groupe de parents qui a recueilli quelque 2000 signatures réclamant le retrait de ce dispositif. « Non seulement l'avis des intéressés n'a pas été sollicité, mais il n'y a même pas eu d'explication. Cette nouvelle mesure est tout bonnement inacceptable ! », se plaint l'instigateur. « En plus, nous avons tout simplement l'impression d'avoir été piégés en pleines vacances scolaires. »

Lundi dernier, la directrice a tenté de calmer la situation en publiant sur le site Internet de l'établissement une longue lettre d'information aux parents. Elle précise que le badge « ne permet pas la surveillance des élèves à l'extérieur de l'établissement, ne s'activant que lorsque l'élève rentre dans le lycée. » Elle assure aussi que le nouveau dispositif ne facilite pas non plus un possible piratage des données personnelles ou scolaires, qui sont protégées et cryptées en accord avec la *Commission nationale de l'informatique et des libertés*.

Mais ces explications et promesses ne convainquent pas beaucoup d'élèves. Ceux-ci croient encore à la mise en place d'un traceur pouvant suivre tous leurs déplacements. « Nous ne sommes pas des objets appartenant au lycée », s'indigne Franck, qui entre en classe terminale. « Il n'y a rien qui justifie que nous soyons traqués et espionnés à ce point-là. » Maria, une autre jeune signataire de la pétition, proteste : « Nous sommes mineurs, d'accord, mais nous avons le droit de garder nos vies privées ! La nouvelle mesure est excessive, témoignant d'un manque de confiance vis-à-vis des élèves. » La rentrée risque de ne pas être de tout repos !

5

10

15

20

**BLANK PAGE**

---

Permission to reproduce items where third-party owned material protected by copyright is included has been sought and cleared where possible. Every reasonable effort has been made by the publisher (UCLES) to trace copyright holders, but if any items requiring clearance have unwittingly been included, the publisher will be pleased to make amends at the earliest possible opportunity.

To avoid the issue of disclosure of answer-related information to candidates, all copyright acknowledgements are reproduced online in the Cambridge Assessment International Education Copyright Acknowledgements Booklet. This is produced for each series of examinations and is freely available to download at [www.cambridgeinternational.org](http://www.cambridgeinternational.org) after the live examination series.

Cambridge Assessment International Education is part of the Cambridge Assessment Group. Cambridge Assessment is the brand name of the University of Cambridge Local Examinations Syndicate (UCLES), which itself is a department of the University of Cambridge.